

**Secrétariat**

Distr. générale
22 juillet 2025
Français
Original : anglais

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 17 mars 2025, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant les lancements effectués par la Fédération de Russie en janvier 2025 ainsi que des objets spatiaux lancés précédemment et qui ont cessé d'exister pendant cette période (voir annexe)¹.

¹ Les données sur les objets spatiaux référencés dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 23 avril 2025.



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en janvier 2025*

1. En janvier 2025, aucun objet spatial relevant de la compétence de la Fédération de Russie ou placé sous son contrôle n'a été lancé.
2. En janvier 2025, la Fédération de Russie n'a pas lancé d'objet spatial pour le compte de clients étrangers.
3. Les objets spatiaux ci-après ont cessé d'exister en janvier 2025 et n'étaient plus sur orbite terrestre le 31 janvier 2025 à minuit, heure de Moscou :

2023-45A (Cosmos-2568), qui s'est consumé le 2 janvier 2025 ;

2017-042F (Mayak), qui s'est consumé le 16 janvier 2025 ;

1982-059A (Cosmos-1378), qui s'est consumé le 23 janvier 2025.

* Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.